



# Travailler davantage peut augmenter vos prestations futures

[www.ssa.gov](http://www.ssa.gov)



## Des années de travail supplémentaires peuvent augmenter vos futures prestations de retraite

Bien que 10 années de travail, ou 40 crédits, suffisent pour avoir droit aux prestations de retraite de la Social Security, le montant de votre prestation est calculé sur vos 35 meilleures années de revenus. Si vous ne totalisez pas 35 années de revenus au moment où vous demandez vos prestations, le montant de celles-ci sera inférieur à ce qu'il aurait été si vous aviez travaillé 35 ans. Les années sans rémunération comptent pour zéro dans le calcul des prestations.

Votre dossier de travail comporte plusieurs années sans revenus. Travailler davantage augmentera vos prestations de retraite. Chaque année de travail remplacera une année de revenus nuls ou faibles dans le calcul de vos prestations de Social Security, ce qui pourrait contribuer à en augmenter le montant.

## Comment sont calculées vos prestations de retraite

La Social Security calcule vos prestations de retraite en fonction des revenus que vous avez perçus tout au long de votre vie. Nous ajustons ou « indexons » vos revenus réels pour tenir compte de l'évolution des salaires moyens depuis l'année où ils ont été perçus. Ensuite, nous calculons votre revenu mensuel indexé moyen à partir de vos 35 meilleures années de revenus. Nous appliquons une formule à ces revenus pour déterminer le montant de la prestation que vous recevriez à l'âge de départ à la retraite à taux plein. Selon votre année de naissance, l'âge de départ à la retraite à taux plein peut varier entre 66 et 67 ans. Certains facteurs peuvent modifier le montant de votre prestation de retraite. Vos prestations mensuelles seront moins élevées à vie si vous commencez à les percevoir avant l'âge de départ à la retraite à taux plein (dès 62 ans) ou plus élevées si vous commencez à les percevoir après l'âge de départ à la retraite à taux plein (jusqu'à 70 ans). Pour en savoir plus sur la façon dont nous calculons les prestations, consultez le document [www.ssa.gov/pubs/EN-05-10070.pdf](http://www.ssa.gov/pubs/EN-05-10070.pdf).

## Vérifier votre relevé de revenus

Vérifiez vos revenus dans votre *Social Security Statement* (Relevé de Sécurité sociale). Comparez ces revenus avec vos propres dossiers pour vous assurer que nos informations sont correctes et que nous avons bien enregistré chaque année où vous avez travaillé. Si vous constatez une erreur, signalez-la-nous afin de percevoir toutes les prestations auxquelles vous avez droit. Pour savoir comment, consultez le document [www.ssa.gov/pubs/EN-05-10081.pdf](http://www.ssa.gov/pubs/EN-05-10081.pdf).

### RELEVÉ DE REVENUS

Année de travail	Revenus de cotisation à la Social Security	Revenus de cotisation à Medicare
1990	XXXX	XXXX
2000	XXXX	XXXX
2005	XXXX	XXXX
2010	XXXX	XXXX
2015	XXXX	XXXX
2019	XXXX	XXXX
2020	XXXX	XXXX
2021	Pas encore enregistré	



Securing today  
and tomorrow

**Vous avez des questions ?**  
Pour en savoir plus sur la Social Security, rendez-vous sur le site [www.ssa.gov](http://www.ssa.gov).  
Rappelez-vous que la Social Security vous accompagne tout au long de votre vie :  
[www.ssa.gov/people/materials/pdfs/EN-05-10233.pdf](http://www.ssa.gov/people/materials/pdfs/EN-05-10233.pdf).